

**Procès-verbal de l'Assemblée générale du
Parc régional Chasseral
8 décembre 2010,
Centre communal de Péry**

Présents : 58 personnes ont signé les listes de présence Excusés : 64 personnes

Président : Michel Walthert Secrétaire : Fabien Vogelsperger

1. Salutations et nomination des scrutateurs

Le président du Parc, Michel Walthert ouvre la séance à 19h30 et donne la parole à Madame Mina Fertig, mairesse de Péry. Elle souligne que c'est un honneur d'accueillir cette assemblée. Elle donne quelques informations socio-économiques et historiques et souligne les relations importantes entre la commune et Ciments Vigier SA.

Le Président salue ensuite Bernard Soguel, vice-président du Parc du Doubs, Barbara Schwickert, conseillère municipale de Bienne, Ueli Stalder et Laurent Lavanchy, représentants des cantons, les députés, les représentants des autorités et de la presse ainsi que les membres du Parc. Il renonce à citer les personnes excusées. L'ordre du jour proposé est accepté. Messieurs Renaud Baumgartner et Stéphane Kurth sont désignés comme scrutateurs.

2. Adoption du PV de l'AG du 31 mars 2010

Le PV de l'assemblée du 31 mars 2010 est accepté sans remarque.

3. Admission des nouveaux membres

Depuis la dernière décision du 13 novembre 2008, 25 personnes ont sollicité leur admission comme membre, 14 ont donné leur démission. La situation est ainsi la suivante :

| | |
|---------------------|------------|
| Communes membres | 29 |
| Membres collectifs | 84 |
| Membres individuels | 111 |
| Membre famille | 53 |
| Total | 277 |

L'assemblée admet en bloc les nouveaux membres avec applaudissements.

4. Charte 2012-2021 : présentation et décision

Le document « L'essentiel de la Charte » est distribuée aux personnes présentes.

Le Président rappelle ensuite les raisons d'être de la Charte, à savoir, obtenir le label « parc suisse », les financements de la Confédération et des cantons et être une référence pour le Parc.

Le contenu de la Charte est formé de trois parties qui sont :

- le contrat de Parc, validé par les 29 communes en 2008
- le plan de gestion 2012 – 2021 qui affine le descriptif du territoire et décline les quatre axes stratégiques du Parc
- et la planification des projets pour la phase 2012-2015.

La Charte sera déposée le 7 janvier à l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) qui décidera de l'attribution du label et des financements fin 2011.

L'assemblée approuve sans avis contraire la Charte avec la planification des projets pour 2012-2015.

L'assemblée remercie par applaudissements toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce document.

5. Informations sur les activités 2010 et regards sur 2011

Les points forts de l'année en cours sont les offres et animations pour les classes qui sont bien demandées, la mise en ligne d'une carte interactive sur le site internet du Parc, la promotion du Chemin des Anabaptistes qui intègre la nouvelle passerelle installée au lieu dit du Pont des Anabaptistes par cette communauté.

En 2011, l'accent sera mis sur une brochure de présentation du Parc, la refonte complète du site internet, l'organisation de deux événements (*Parc en fête* les 21 et 22 mai et *Concerts en vadrouille* la deuxième quinzaine d'août), la dynamisation des réseaux écologiques et l'approfondissement des pistes de promotion des produits régionaux.

6. Autres informations

Rien n'est signalé.

7. Divers

Ueli Stalder, chargé des parcs pour le canton de Berne, intervient pour dire son optimisme pour l'obtention du label pour le Parc Chasseral.

Deux extraits de reportage sont projetés :

- Le reportage de la télévision américaine NBC réalisé puis diffusé au printemps 2010 sur le thème de l'accès en transport public à Chasseral.
- Le reportage de la TSR diffusé en juillet 2010 dans l'émission couleur locale, sur la mise en valeur du Pont des Anabaptistes.

Le Président remercie les membres du Comité, des commissions et des groupes de travail ainsi que les collaborateurs du Parc.

La séance est levée à 21h15. Elle est suivie d'un apéritif composé uniquement de mets à base de plantes, préparés par l'accompagnatrice en moyenne montagne, Corine Estoppey.